

**Procès-verbal de la séance « EXTRAORDINAIRE »  
du Centre d'éducation des adultes du Goéland  
tenue le mercredi 22 avril 2020, 13 :00 par TEAMS**

---

Étaient présents :	Madame Louise Bergeron	Madame Myriam Fauvelle
	Madame Dominique Lafleur	Madame Annie Lévesque
	Madame France Lévesque	Madame Erminia Merlo
	Monsieur Daniel Chiasson	Monsieur Frédéric Larouche
Public présent :	Madame Josée Allard	Madame Isabelle Girard
	Madame Véronique Lafrenière (CO)	
Était absent :	aucun membre	

---

**1. Questions du public (maximum 30 minutes)**

Aucune question

**2. Préambule**

**2.1 Accueil des membres**

Monsieur Daniel Chiasson souhaite la bienvenue aux membres présents.

**2.2 Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 13 :07

Proposée par Erminia Merlo

Adoptée par Daniel Chiasson

**3. Plan triennal de répartition et de destinations des immeubles**

Présentation du document par Dominique Lafleur, directrice du CÉAG.

La FGA comptera 6 pavillons au lieu de 7 pour l'année 2020-2021 afin de desservir l'ensemble du territoire de la CSDGS.

La diminution importante de la clientèle depuis 3 ans dans les 2 centres FGA (Châteauguay et La Prairie), nous amène à créer une nouvelle et une seule entité, un seul acte d'établissement.

Tous les élèves de la MÉA ont été contactés par les directions. Seulement 4 élèves ont soulevé le problème de transport. Un transport sera organisé pour ses élèves. La prévision de clientèle pour 2020-2021, nous octroie seulement 35 enseignants.

Question de madame Erminia Merlo concernant la Maison de l'éducation des adultes de Saint-Rémi :

*« Monsieur le président, aujourd'hui d'un même souffle on fait l'union, la fusion des centres et on ferme Saint-Rémi comme centre aux adultes dans tout un secteur qui comprend une grosse clientèle potentielle. J'aimerais qu'il soit écrit au procès-verbal le fait que Saint-Rémi ne soit plus là pour donner l'assistance aux personnes qui désirent continuer l'éducation. Donc, on coupe complètement un secteur, on enlève la possibilité à des jeunes qui sont dans un secteur défavorisé et qui à 16 ans n'ont pas de transport. On ne sait pas de quelle façon nous pouvons organiser le transport pour que les élèves puissent se rendre dans d'autres centres. Aussi, nous avons des programmes en place pour les jeunes mères avec leur enfant ou les jeunes femmes qui sont à la maison qui aimeraient continuer leur éducation, mais avec un transport scolaire qui va prendre plus d'une heure pour se rendre, ce sera impossible d'avoir à amener les enfants à l'école. On vient vraiment amputer un service-là c'est la mode de dire « services essentiels » que des jeunes que des parents puissent s'épanouir et aussi s'instruire pour ensuite passer leur savoir, aider leurs enfants avec leur propre éducation. Il y a beaucoup de parents qui ne peuvent pas aider leurs enfants pour x raisons qu'ils n'ont pas pu continuer d'aller à l'école. »*

Madame Lafleur mentionne que la CSDGS travaille fort pour que l'on puisse offrir un service de transport aux élèves de Saint-Rémi. Il y a toujours également la possibilité de la formation à distance assistée.

De plus, l'évolution de la clientèle est regardée régulièrement. Si par bonheur nous avons une bonne augmentation du nombre d'élèves, nous réévaluerons la situation et nous ouvrirons de nouveaux groupes au besoin. Nous ne connaissons pas non plus l'impact de cette pandémie sur notre clientèle.

*Myriam Fauvelle, élève au pavillon MÉA s'exprime sur la fermeture du pavillon MÉA.*

*Elle appuie les dires de madame Erminia Merlo. Elle mentionne qu'avec cette crise, les experts disent que nous entrons dans une grosse crise économique et que plusieurs personnes auront à se réorienter. Elle demande de maintenir l'ouverture du pavillon MÉA encore pour une autre année (2020-2021) et par la suite, prendre une décision.*

Madame France Lévesque enseignante s'exprime sur la situation.

*« Avec la Covid-19, cela va nous donner certainement de nouveaux chômeurs, jeunes et moins jeunes. Alors, aller à l'école en autobus sera difficile pour ces jeunes parents qui auront à aller porter leur enfant à la garderie avant de prendre l'autobus. Un exemple est cité : « résident de Sherrington pour se rendre à La Prairie où à Châteauguay prendra 1 :30 environ, le matin et le soir ». Cela prend beaucoup de détermination de la part des élèves.*

*Avec ce que nous vivons présentement, pourrions-nous maintenir l'ouverture du pavillon MÉA pour l'année scolaire 2020-2021. Oui de changer l'acte d'établissement pour 1 seul centre, mais maintenons l'ouverture du pavillon MÉA pour une autre année. »*

La directrice nous rappelle que nous gérons des fonds publics. Et pour l'année scolaire 2020-2021, 35 enseignants nous sont alloués. Si nous gardons la MÉA ouverte, nous serons encore en déficit. Ce qui nous aide beaucoup depuis 3 ans, c'est la mesure FRANCISATION que nous recevons chaque année, elle nous permet de rembourser nos surplus ETP en francisation. Présentement, nous n'avons toujours pas reçu cette mesure pour 2019-2020 et je peux vous dire que j'ai très hâte d'avoir des nouvelles. Nous avons déjà un plan de redressement sur 3 ans, je ne voudrais pas que notre déficit augmente. Je suis sensible à vos commentaires, mais nous avons des choix à faire.

*Annie Lévesque, élève au pavillon 397, s'exprime sur les services d'aide offerts aux élèves.*

*France Lévesque s'exprime à nouveau sur la Francisation. Pourquoi ne pas offrir des cours de francisation au pavillon MÉA de Saint-Rémi, pourquoi ne pas offrir ce créneau-là ? Pourquoi est-ce la MÉA qui est choisie? Longtemps, le secteur FGA et FP ont compensé pour le secteur des jeunes, pourquoi ce secteur ne serait-il pas en mesure de nous aider?*

La directrice mentionne que la distribution des différentes enveloppes budgétaires ne fonctionne pas de cette façon. Présentement, les secteurs de Sainte-Catherine, Candiac et La Prairie desservent la clientèle de francisation. Nous avons seulement deux élèves qui proviennent de Saint-Rémi en ce moment. De plus, nous venons tout juste de signer une offre de service avec le MIFI pour le pavillon de Sainte-Catherine.

*France Lévesque enseignante mentionne que plusieurs élèves de Pierre-Bédard et de Louis-Cyr ne réussiront peut-être pas au complet leur année scolaire. Nous*

*pourrions récupérer ces élèves. Ils pourraient venir terminer leur parcours au pavillon MÉA.*

*Erminia Merlo enseignante mentionne que lors des conseils d'établissement précédents nous avons demandé d'être accompagnés par la direction générale et le secrétariat général pour cette consultation.*

*« Nous sommes consultés maintenant, mais nous n'avons jamais reçu de réponse écrite à nos demandes d'être assisté et d'avoir de l'information de leur part et même de prendre part à un de nos conseils pour avoir la chance de poser nos questions et d'exprimer notre point de vue. C'est sûr que nous sommes seulement consultés, mais on ne nous a pas vraiment ouvert la porte à nous laisser nous exprimer devant eux avant de prendre la décision en tant que conseil d'établissement. J'aimerais que ces propos-là soient acheminés à la direction générale, madame Morel, à la direction générale adjointe et au secrétariat général. »*

Madame Dominique Lafleur nous rappelle que nous avons eu l'occasion de nous exprimer à la rencontre du personnel des deux centres en présence de madame Pascale Gingras, directrice générale adjointe.

*Erminia Merlo enseignante mentionne que les membres du conseil d'établissement n'ont pas été entendus et que les membres de la communauté n'ont pas eu la chance de s'exprimer.*

Madame Lafleur nous mentionne que la consultation sur le plan triennal est publique, que la MRC, les villes, le CCG et les conseils d'établissement ont été consultés.

#### **4. Levée de la séance**

L'ordre du jour de la séance extraordinaire étant épuisé, levée de l'assemblée à 13 :46.

Proposée par Annie Lévesque

Adoptée par Daniel Chiasson

---

Daniel Chiasson, vice-président

---

Dominique Lafleur, directrice de centre